

cardi♥-greffes
ile de France



coeur-poumon

36 rue Petit Paris 75019
cardiogreffe@gmail.com

♥ avril 2023

dossier du mois "Le Congrès FGCP organisé par Cardio-greffes en 2024."



le don d'organes et de tissus, un lien qui nous unit tous

Membre de la FÉDÉRATION FRANCE GREFFES COEUR et/ou POUMONS (F.G.C.P)
francegreffecoeurpoumon@gmail.com

La greffe est une longue chaîne de solidarité
dont le premier maillon est le don d'organes.

le poème de Victor HUGO



PRINTEMPS

Voici donc les jours, lumière, amour, délire!
Voici le printemps! mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis
Les peupliers, au bord des fleuves endormis,
Se courbent mollement comme des grandes palmes;
L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes;
Il semble que tout rit, et que les arbres verts
Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.
Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre;
Le soir est plein d'amour; la nuit, on croit entendre,
A travers l'ombre immense et sous le ciel béni,
Quelque chose d'heureux chanter dans l'infini

Dossier du mois Préparation du Congrès 2024.

Chaque année, une association membre de la fédération "France greffes coeur et/ou poumons (FGCP) organise le congrès de la fédération.

Après celui de 2022 organisé par l'association AGCP (Auvergne Rhône Alpes à Lyon , et le prochain en 2023 par l'association Pays de Loire Poitou-Charentes (association des transplantés.es de l'Ouest)

C'est Cardio-greffes ile de france qui organisera celui de 2024
Ce sera également l'anniversaire des 30 ans du ~~Congrès~~ de la Fédération.

2024 c'est à la fois loin et proche; c'est l'année des jeux Olympiques en France, ce qui nous oblige à retenir dès à présent les hébergements.

Le Congrès aura donc lieu le 4/5/6 avril 2024 dans les locaux de l'hôtel Campanile au 171- 190 rue de Flandres Paris 75019.

Métro Crimée ou Corentin Cariou

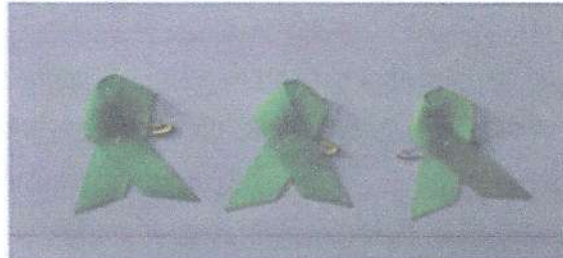
Nous vous informerons de l'avancée du projet dans les prochains coeur-poum

Pour ce faire Jean-Robert notre vice président a formé un groupe "Congrès FGCP 2024" destiné à préparer le congrès et "faire circuler toutes les informations pour l'avancée du projet"

Ce groupe est composé de : Claire Macabiau, Manon Charlet, Emilie Couvelard, Jean-Robert Darlis, Henri Ferrat

Le message de l'Agence de Biomédecine source: <https://presse.agence-biomedecine>

le don d'organes et de tissus, un lien qui nous unis tous



3. Baromètre¹ 2023 sur la connaissance et la perception du don d'organes en France

Chaque début d'année l'Agence de la biomédecine conduit un baromètre (étude quantitative) afin d'évaluer la perception des Français sur le don d'organes et de tissus.

Les principaux enseignements :

Le contexte est très favorable pour cette nouvelle année, puisque d'après ce nouveau baromètre :

- 28% des Français citent spontanément la loi sur le consentement présumé quand on leur demande quelle est la loi française en matière de don d'organes (notoriété spontanée), et 79 reconnaissent le bon item dans un choix multiple (notoriété assistée).
- 80% des Français ont un sentiment que cette loi est en phase avec leurs valeurs.
- 80% sont favorables au don de leurs propres organes après leur mort.
- 91% pensent qu'il est important que leurs proches connaissent leur position sur le don d'organes et de tissus

Malgré ces bons chiffres, seuls 54 % des Français se sentent concernés par le don d'organes et ce chiffre stagne depuis quelques années et seulement 47% en ont parlé à leurs proches. Dans un cas sur deux, les proches ne sont donc pas en capacité de se prononcer sur une éventuelle opposition du défunt. Dans le doute, elles sont donc amenées, comme le rapportent les coordinations hospitalières, à se replier sur une position de prudence en rapportant une éventuelle opposition, qui interdit de fait le prélèvement.

« Pour donner plus de chance aux patients en attente de greffe, il nous est primordial de réduire le nombre de donneurs potentiels qui ne sont pas prélevés alors qu'ils ne s'étaient pas opposés au don de leur vivant. Cela passera par une prise de conscience, que le don d'organes est un sujet à aborder avec ses proches », affirme David Heard, Porte-Parole de l'Agence de la biomédecine.

Certaines fausses idées persistent :

Par ailleurs, 22 % de ceux qui déclarent être opposés au don d'organes et de tissus pour eux-mêmes le sont parce qu'ils pensent qu'ils ne sont pas éligibles au don d'organes, soit en raison de leur âge, soit parce qu'ils sont ou ont été malades. Or ni l'âge ni la maladie ne sont des contre-indications au prélèvement.

« Si les gens connaissent globalement bien la loi, ils ne sont pour autant pas encore suffisamment bien informés sur le don d'organes, souvent parce qu'ils ne se sentent pas concernés. Pourtant, on peut tous, demain, être receveur ou donneur d'un organe. Il y a un véritable enjeu à faire émerger le sujet dans les médias, dans l'opinion, et que chacun consacre un temps d'échange à cette question. Il n'y a pas beaucoup d'autres domaines où il suffit d'en parler pour sauver des vies ! » commente David Heard

Messages de l'agence de biomédecine chiffres et enjeux en particulier vers
 les jeunes
 du mieux mais pas encore au niveau de 2019

CHIFFRES CLÉS 2022

DON, PRÉLEVEMENT ET GREFFE D'ORGANES ET DE TISSUS

5495
Greffes TOTALES d'organes

Provenant de
1694
 Donneurs décédés
 Dont
235
 Donneurs prélevés selon le protocole Maastricht 3
 Et
535
 Donneurs vivants

3377
Greffes rénales

1294
Greffes hépatiques

411
Greffes cœur

334
Greffes pulmonaires

70
Greffes pancréatiques

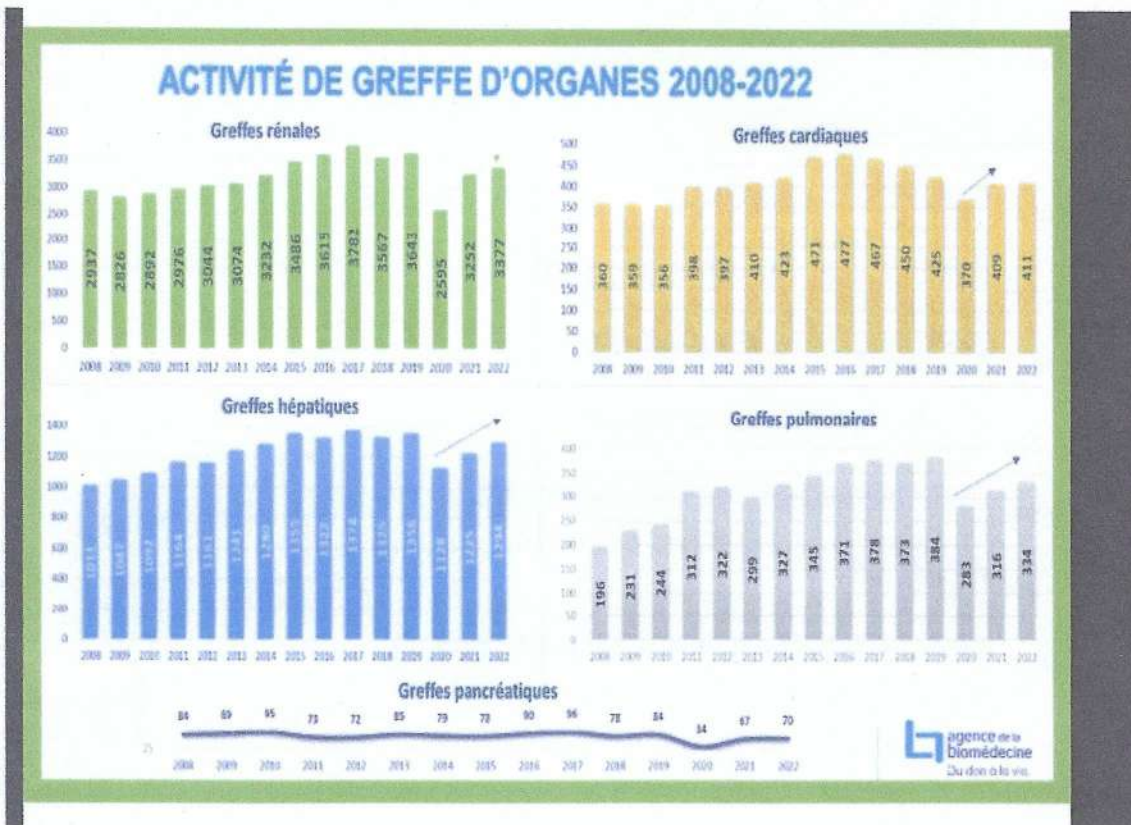
1
Greffe intestinale

8
Greffes cœur-poumons

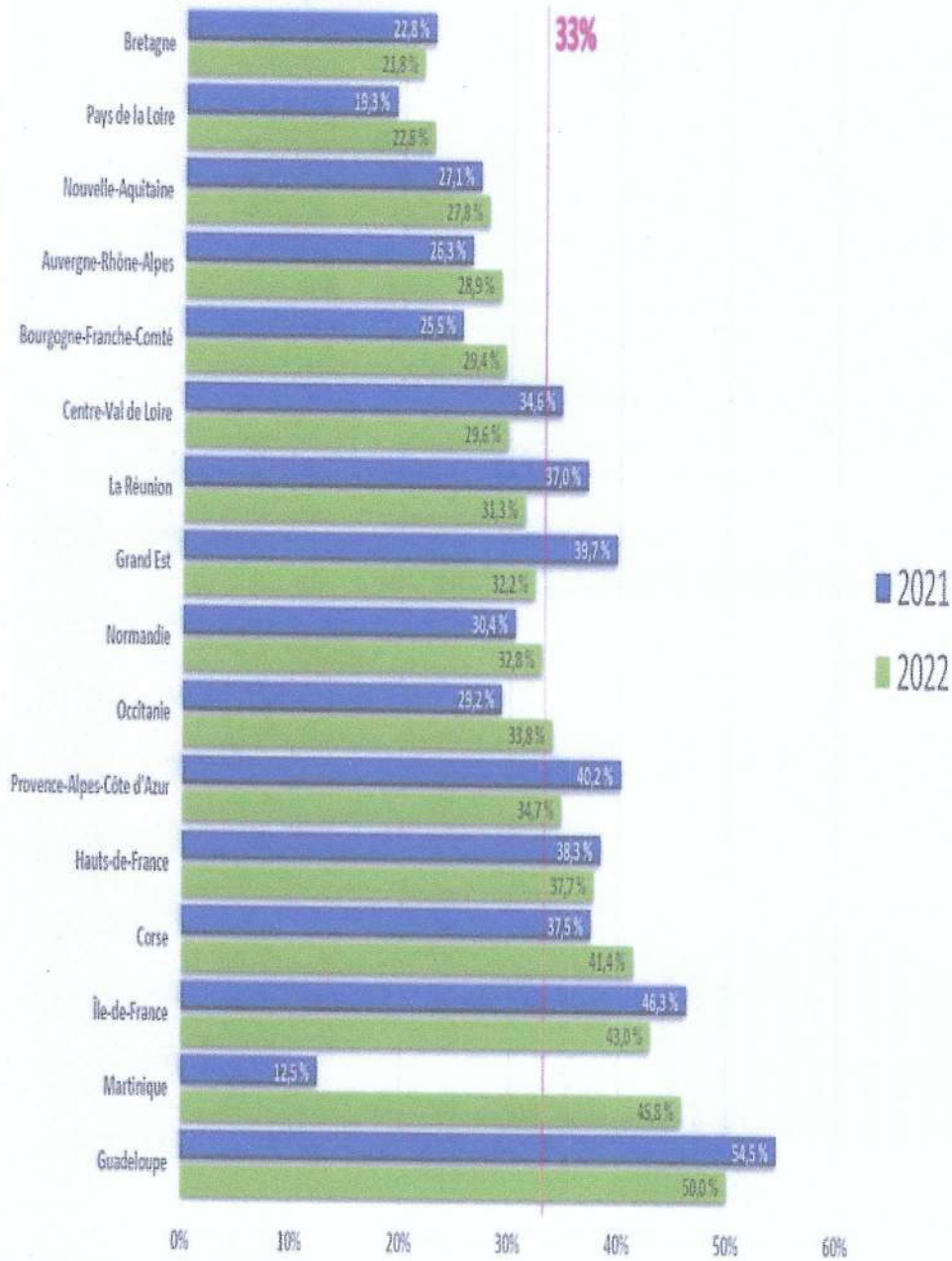
En 2022

5959
Prélèvements de cornées

agence de la biomédecine
Du don à la vie.



TAUX D'OPPOSITION EN FRANCE DONNEURS EME / RÉGION



ENJEUX 2023

Objectifs

- Favoriser l'adhésion au don d'organes et de tissus post mortem et inciter à en parler avec ses proches, pour faciliter les conditions du dialogue au moment du recueil de l'opposition du défunt ; cibler tous les publics avec une attention particulière aux jeunes et aux plus âgés, qui se sentent moins souvent concernés.

Constat

- 80 % de Français pour le don de leurs organes, + de 30% d'opposition
=> 10 points de « parts de marché » à gagner

Leviers

- Renforcer la capacité d'agir des gens qui sont pour
- Renforcer la capacité d'agir des coordinations hospitalières
- Lutter contre les idées reçues et la désinformation



ACTIVATION JEUNES : PUBLIC SPÉCIFIQUE, DISPOSITIF DÉDIÉ

Une nécessité de les interpeller avec un registre spécifique :

- Répondre à leurs codes : une série animée décalée
Un registre créatif surprenant pour dédramatiser / banaliser le don d'organes
- S'insérer dans un univers qui leur est familier : Instagram & TikTok
Des canaux et formats en rapport avec leur consommation média

Choisir l'univers du dessin animé pour favoriser :

- L'humour, la légèreté VS la gravité / le solennel
- L'influence, le pair à pair, la viralité
- Une utilisation tactique des plateformes et de la médiatisation sur les réseaux sociaux



Première mondiale à l'hôpital Pitié-Salpêtrière AP-HP : réhabilitation simultanée et avec succès d'une surdité totale par la pose d'un implant cochléaire et d'une paralysie faciale complète par une greffe nerveuse

Publié le 20/01/2023. | Communiqués de presse

L'équipe du service d'ORL et Chirurgie cervico-faciale de l'hôpital Pitié-Salpêtrière AP-HP (chef de service Pr Frédéric Tankere) et de Sorbonne Université, coordonnée par le Dr Rémi Hervochon et le Dr Ghizlene Lahlou, a mené en avril 2021 une procédure inédite : la réparation par une greffe d'un nerf facial brûlé et la pose d'un implant cochléaire¹. C'est la première fois que ces deux techniques sensibles sont effectuées de concert.

Le patient, âgé de 48 ans, avait été adressé au service d'ORL et Chirurgie cervico-faciale de l'hôpital Pitié-Salpêtrière AP-HP suite à un accident du travail ; il avait reçu un éclat métallique incandescent à travers le tympan, provoquant une surdité totale (Cophose) et une paralysie faciale complète du même côté du visage.

L'équipe médicale a mené une procédure inédite : elle a réparé par une greffe le nerf facial brûlé et a posé un implant cochléaire dans le même temps chirurgical.

Le patient peut désormais revivre normalement : il mobilise son visage et a retrouvé une audition binaurale.

Aucun patient au monde n'avait à ce jour bénéficié d'un tel traitement combiné : ni les patients victimes de brûlure de l'oreille, ni les patients victimes de toute autre pathologie destructrice de l'oreille. Cette opération ouvre donc de nouvelles perspectives de traitement à tout chirurgien ORL confronté à une de ces situations médicales.

Après le don de rein de son vivant dans le cœur-poum de décembre 2022 ,on s'informe sur le don de moelle osseuse.

Don & greffe de moelle osseuse

Mis à jour le 10.04.2012

Le don de moelle osseuse nécessite la compatibilité absolue entre un donneur anonyme et un patient, ce qui est très rare. D'où l'importance d'augmenter le nombre de donneurs en France et d'approfondir les partenariats avec les réseaux étrangers.

La moelle osseuse, à ne pas confondre avec la moelle épinière, est un tissu mou présent dans les os. Elle produit les cellules souches hématopoïétiques, à l'origine des cellules sanguines. La greffe de moelle osseuse est nécessaire dans certaines maladies graves du sang comme la leucémie.

Comme tous autres dons d'éléments et produits du corps humain, le don de moelle osseuse est un acte de solidarité, régi par les grands principes de la loi de bioéthique : anonymat, gratuité et consentement.

Qu'est-ce qu'un don de moelle osseuse ?

La **moelle osseuse** permet de produire nos **cellules sanguines : globules rouges, globules blancs et plaquettes**. On la trouve **dans tous nos os**. Quand la moelle osseuse dysfonctionne, elle provoque des maladies graves du sang, comme les leucémies, qui représentent environ 80 % des cas de greffes de moelle osseuse.

En France, 2 000 malades de leucémie ont un besoin vital d'une greffe de moelle osseuse pour guérir de leur cancer du sang. Pour cela, il leur faut trouver un donneur compatible, soit dans la fratrie (1 chance sur 4), soit sur le registre international où sont inscrits tous les donneurs volontaires potentiels. Plus il y a d'inscrits, plus le malade à une chance de survivre.

Tous les hôpitaux du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Sorbonne Université ont été certifiés par la Haute Autorité de Santé

Publié le 13/02/2023 | Communiqués de presse

Le groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Sorbonne Université a été le premier groupe hospitalo-universitaire de l'AP-HP à s'engager dans la nouvelle procédure de certification mise au point par la Haute Autorité de Santé (HAS). L'ensemble des hôpitaux du GHU a désormais été certifié.

Près de 340 évaluations ont été menées au sein des sept hôpitaux (Pitié-Salpêtrière, Saint-Antoine, Tenon, Rothschild, Trousseau, Charles-Foix et la Roche Guyon).

De nombreux points forts ont été cités à l'issue des différentes visites, pour l'ensemble des hôpitaux, comme l'implication du patient et des proches dans la prise en charge, la promotion de la bientraitance, des pratiques garantissant la dignité des patients, ou encore la prise en compte de la précarité et des conditions de vie.

Les experts-visiteurs ont également salué les démarches d'amélioration du travail en équipe et de qualité de vie au travail, la participation et la contribution des représentants de usagers et le développement des partenariats ville-hôpital. Ils ont également cité la gestion des situations sanitaires exceptionnelles, des urgences vitales et l'entraînement en équipe comme des points très positifs.

Des pistes d'amélioration ont été proposées notamment sur l'analyse de la satisfaction des patients et leur information sur certains de leurs droits.

source: communiqué de l'AP-HP

Chaque visite des experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé s'est déroulée sur quatre ou cinq jours entre mai et novembre 2022. La majorité des services cliniques et médico-techniques des sept hôpitaux ont été audités par les experts-visiteurs au cours de cette procédure centrée sur les pratiques professionnelles.

Les hôpitaux Saint-Antoine et Rothschild ont reçu la mention « Haute Qualité des soins », plus haut niveau de certification prévu par la HAS. Les hôpitaux Pitié-Salpêtrière, Tenon, Trousseau, Charles-Foix et la Roche Guyon ont été certifiés « qualité des soins confirmée », avec des taux de conformité au référentiel entre 93% et 95%.

Une démarche qualité dynamique et partagée a été soulignée pour l'ensemble des hôpitaux du GHU AP-HP.Sorbonne Université. Ces résultats témoignent d'une culture de la qualité et de la gestion des risques ancrée dans les pratiques et constituent une reconnaissance de l'engagement quotidien de toutes les équipes auprès des patients et de leurs familles.

Le groupe hospitalier universitaire AP-HP.Sorbonne Université a été constitué par le regroupement des hôpitaux Pitié-Salpêtrière, Saint-Antoine, Tenon, Rothschild, Trousseau, Charles-Foix et la Roche Guyon. Cet ensemble composé de près de 18 000 professionnels et rattaché à la Faculté de médecine Sorbonne Université propose une offre de soins alliant proximité et médecine de pointe au sein de 13 départements médico-universitaires.

UN SYMBOLE COMMUN POUR LES ASSOCIATIONS : LE RUBAN VERT



Les associations soutenant le don d'organes et de tissus se sont mises d'accord pour adopter un symbole commun, avec le soutien de l'Agence de la biomédecine et de la Fondation de l'Académie de médecine, qui prend dorénavant la forme d'un ruban vert. Ce symbole rappelle que nous sommes tous donneurs d'organes et la gratitude de la société à l'égard des donneurs

Petite histoire non exhaustive du cœur artificiel total jarvik 7 à Aeson de la société Carmat, en passant par les systèmes d'assistances cardiaques.

Trouver une alternative pour remplacer un organe défaillant ne date pas d'aujourd'hui. Le cœur en est un exemple hautement symbolique. Sans retourner trop loin dans l'histoire du cœur artificiel total, c'est en 1982 qu'est utilisé un cœur artificiel total appelé JARVIK 7 développé par ses inventeurs Willem KOLFF et Robert JARVIK.

Un patient américain Barney Clark en bénéficiera et survivra environ 3 mois. Implanté par le docteur William DEVRIES

Le premier cœur artificiel total opérationnel dont le but est d'être implanté de façon durable est né. Il nécessite l'ablation du cœur natif du patient.

Par la suite en 1984 une équipe composée des professeurs GANDJBAKHCH PAVIE et CABROL va réaliser cette première implantation du JARVIK 7 en France

Cette première implantation va être le début en France de l'aventure du cœur artificiel total et des systèmes d'assistances cardiaques.

Cependant le JARVIK 7 est une "machine" imposante ;

*le modèle est composé de "deux demi-cœurs, droite et gauche ,en plastique raccordés par des sutures aux oreillettes à l'artère pulmonaire et à l'aorte du patient
Plusieurs tuyaux sortent au-dessous de la cage thoracique du transplanté dont un qui le relie à un énorme compresseur assurant le fonctionnement .
le patient dans son lit ne peut se déplacer que de la longueur des tuyaux qui le relie au compresseur".*

De même le Cardiowest créé en 1980 : est un système en polyuréthane qui remplace le cœur gauche et droite. Il fonctionne avec des bonbonnes d'air comprimé mais le patient doit rester à l'hôpital. Le cardiowest a bénéficié de plusieurs améliorations comme l'implantation d'une pompe plus petite ouvrant la voie à des patients de plus

petites corpulence et ses systèmes d'alimentations permettant aux patients de se déplacer plus facilement.

Ou l'ABIOCOR développé par la société A bioMed coeur artificiel total qui à été une avancée importante de par sa conception innovante en matériaux et miniaturisation.

D'autres coeurs artificiels "non total "ont vu le jour ne nécessitant pas l'ablation du coeur du patient , -comme le **Jarvik 2000** composé d'une turbine en titane implantée dans la pointe du ventricule gauche; -le **Novacor conçu lui aussi comme un pont en attente d'un greffon**; implanté à l'hôpital de la Timone à Marseille il a permis à un patient d'attendre plus de trois ans un greffon compatible, faisant de ce système d'assistance cardiaque un succès et validant "la fiabilité des coeurs artificiels implantables" ;- et aussi le **Thoratec** une pompe connectée au ventricule gauche.

Aujourd'hui les systèmes d'assistances cardiaques implantables (pompes qui remédient à la faiblesse du coeur gauche) se sont miniaturisés et bénéficient des avancées techniques avec des batteries externes miniaturisées ou sans fils grâce à une batterie placée sous la peau rechargée par induction. Elles sont très utilisées comme "pont" en attente d'une transplantation due à la situation du patient, ou à un manque de greffons. Les patients en attente d'une greffe peuvent vivre normalement chez eux malgré des contraintes liées aux batteries et aux soins journaliers. (voir l'article dans le journal de décembre 2022).

Mais la nouvelle révolution vient avec le coeur artificiel Total AESON de la société Carmat.

Un monde sépare le jarvik 7 lourd, bruyant et le Aeson conçu avec des matériaux synthétiques ou biosynthétiques, des microprocesseurs, des capteurs..... Il se distingue aussi de ses prédécesseurs par son objectif:

"mimer l'organisation et le fonctionnement du coeur humain"

Après années de recherches et expérimentations et un premier patient implanté avec Aeson ,(qui à permit d'attendre un greffon humain), le 18 décembre 2013 à

l'hôpital Européen George Pompidou par le Professeur Christian LATREMOUILLE
La société Carmat a obtenu le marquage CE, permettant la commercialisation du
coeur artificiel Aeson en Europe en décembre 2020.

Dans un communiqué du 4 janvier 2023 la société Carmat annonce

la première implantation d'Aeson dans la cadre de l'étude clinique EFICAS en france

publication du communiqué de presse avec l'autorisation de la société Carmat et disponible
sur www.carmatsa.com

UN SYMBOLE COMMUN POUR LES ASSOCIATIONS : LE RUBAN VERT



Les associations soutenant le don d'organes et de tissus se sont mises d'accord pour adopter un symbole commun, avec le soutien de l'Agence de la
biomédecine et de la Fondation de l'Académie de médecine, qui prend dorénavant la forme d'un ruban vert.

Ce symbole rappelle que nous sommes tous donateurs d'organes et la gratitude de la société à l'égard des donateurs



COMMUNIQUE DE PRESSE

CARMAT annonce la première implantation d'Aeson® dans le cadre de l'étude clinique EFICAS en France

Paris, le 4 janvier 2023 – 7h00 CET

CARMAT (FR0010907956, ALCAR, éligible PEA-PME), concepteur et développeur d'Aeson®, le cœur artificiel total le plus avancé au monde, visant à offrir une alternative thérapeutique aux malades souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire terminale, annonce aujourd'hui la réalisation de la première implantation de son cœur artificiel Aeson® dans le cadre de l'étude clinique EFICAS en France.

Le 26 octobre 2022, CARMAT avait annoncé avoir obtenu toutes les autorisations réglementaires nécessaires pour initier l'étude clinique EFICAS.

La première implantation d'Aeson® dans le cadre de cette étude a été réalisée au cours de la dernière semaine de décembre 2022, par le Pr André Vincentelli et son équipe au CHRU de Lille.

Outre le CHRU de Lille, cinq autres centres participent à cette étude : l'AP-HP GHU Pitié Salpêtrière et l'Hôpital Européen Georges Pompidou à Paris, le CHU de Rennes, le CHU de Strasbourg, et les Hospices Civils de Lyon.

Cette étude prospective portera au total sur 52 patients éligibles à une transplantation en France et permettra à CARMAT de recueillir des données supplémentaires sur l'efficacité et la sécurité de son cœur artificiel, ainsi que des données médico-économiques pour soutenir la proposition de valeur et le remboursement du dispositif, notamment en France. L'objectif principal de l'étude est la survie à 180 jours après l'implantation du dispositif sans accident vasculaire cérébral invalidant, ou une transplantation cardiaque réussie dans les 180 jours suivant l'implantation.

CARMAT bénéficie d'un financement de 13 millions d'euros du fonds national de l'innovation pour financer partiellement cette étude.

Conformément aux principes qu'elle a appliqués de manière constante, la Société ne prévoit pas de communiquer individuellement sur l'état de santé des patients implantés, ni sur la réalisation de chaque implantation. CARMAT continuera de communiquer sur ses avancées lors du franchissement d'étapes significatives et à l'occasion de la publication de ses résultats financiers.

Stéphane Piat, Directeur général de CARMAT, déclare : « EFICAS est la plus large étude que CARMAT ait initiée à ce stade, et je suis ravi qu'elle soit réalisée intégralement en France, permettant ainsi aux patients de notre pays de bénéficier de notre thérapie. Cette étude est primordiale car elle doit notamment nous permettre, in-fine, d'obtenir le remboursement d'Aeson® en France. Je souhaite remercier le Pr André Vincentelli et son équipe pour leur confiance, ainsi que les équipes des cinq autres centres qui vont contribuer à l'étude. »

RUBRIQUE SOCIALE

Prise en charge des tests antigéniques et justificatifs

Tests effectués en France

À compter du 1er mars 2023, les modalités de prise en charge des tests de dépistage du Covid-19 (antigéniques, PCR et sérologiques) changent :

- tous les assurés sont pris en charge qu'ils soient ou non vaccinés ;
- la prise en charge de ces tests ne nécessite pas de prescription médicale préalable ;
- **un ticket modérateur est introduit qui sera couvert par votre complémentaire santé à l'exception de certains cas où la prise en charge par l'assurance maladie sera de 100 % :**
 - les personnes bénéficiant d'une exonération au titre d'une affection longue durée ;
 - les personnes âgées de 65 ans et plus ;
 - les personnes âgées de moins de 18 ans ;
 - les professionnels de santé et leurs employés, les personnels des établissements de santé ;
 - les personnes immunodéprimées, pour les examens de détection des anticorps ;
 - les personnes faisant l'objet d'un dépistage collectif organisé par une agence régionale de santé ou une préfecture au sein de populations ciblées, de cluster ou de suspicion de cluster, ou de tests à large échelle à visée épidémiologique sur un territoire déterminé, ou les assurés faisant l'objet d'un dépistage organisé par un établissement d'enseignement.

Santé au travail

Personnes vulnérables à la Covid-19 : quel accompagnement prévu pour leur retour en entreprise ?

Publié le 27 février 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Crédits : LeslieAnn - stock.adobe.com

Le dispositif d'activité partielle pour les salariés vulnérables présentant un risque avéré de développer une forme grave de Covid-19 a pris fin officiellement le 31 janvier 2023. Afin de préparer le retour en entreprise des salariés vulnérables éloignés du travail depuis une longue

période, le ministère du Travail préconise des mesures d'accompagnement et de protection à mettre en place dans son questions-réponses mis à jour le 22 février 2023.

Le ministère du Travail a mis à jour son questions-réponses sur la garde d'enfants et les personnes vulnérables le 22 février 2023 et notamment la partie relative à l'accompagnement des personnes éloignées du travail depuis une longue période et aux aménagements éventuels à prévoir pour leur protection. Le ministère rappelle que l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité des salariés.

À ce titre, il doit, dans le cadre d'un échange avec le salarié concerné et de préférence en lien avec un professionnel de santé au travail, prévoir les mesures nécessaires pour assurer sa protection sur son lieu de travail.

Ces mesures de protection peuvent être notamment :

- la mise à disposition d'un bureau individuel ou, si ce n'est pas possible, l'aménagement de l'espace de travail pour éviter la promiscuité ;
- l'adaptation des horaires pour éviter les heures de pointe ou, si ce n'est pas possible, la prise en charge de modes de transport individuels ;
- la vigilance sur le port du masque et le respect des gestes barrières dans les salles de réunion ou les autres espaces confinés où se trouve le salarié vulnérable ;
- l'aménagement d'un accès aux espaces de restauration collectifs permettant le respect des gestes barrière ou, si ce n'est pas possible, la recherche de solutions alternatives.

Si le poste de travail le permet, le recours au télétravail peut être envisagé, sur la base d'un accord entre l'employeur et le salarié vulnérable.

Rôle des services de santé au travail

Le ministère du Travail recommande aux employeurs de demander au service de santé au travail d'organiser une visite de reprise, même si elle n'est pas « réglementairement obligatoire ». Cette visite peut être également organisée à la demande du salarié.

Les services de prévention et de santé au travail sont compétents pour définir et mettre en œuvre les mesures de prévention utiles et peuvent accompagner les employeurs à préparer le retour des salariés vulnérables en entreprise.

Ils peuvent également apporter un accompagnement psychologique aux salariés vulnérables à la Covid-19 qui ont été éloignés pendant une longue période de leur travail.

La cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) peut orienter vers des dispositifs susceptibles de favoriser le retour au travail, notamment le temps partiel thérapeutique ou autre mesure permettant une reprise d'activité à temps progressif et une réadaptation au travail.

Eviter la discrimination des salariés vulnérables

Le ministère du Travail rappelle aux employeurs que les salariés vulnérables qui retournent en entreprise ne doivent pas faire l'objet de discrimination : « toute décision de l'employeur (promotion, sanctions, mutation, licenciement, formation...) devra être prise en fonction de

critères professionnels et non sur des considérations d'ordre personnel, fondées sur des éléments extérieurs au travail ».

« Si le salarié vulnérable est déclaré inapte par le médecin du travail, l'employeur devra respecter une procédure stricte et notamment rechercher toutes les possibilités de reclassement avant de pouvoir le licencier. »

En cas de situation de discrimination, le salarié pourra s'adresser à l'inspecteur du travail ou au Défenseur des droits.

Rappel : Le dispositif d'activité partielle pour les salariés vulnérables présentant un risque avéré de développer une forme grave d'infection au virus de la Covid-19 mis en place durant la pandémie, qui devait prendre fin le 31 juillet 2022, a été prolongé jusqu'au 31 janvier 2023. Les autorisations spéciales d'absence pour les agents publics reconnus personnes vulnérables et présentant un risque élevé de développer une forme grave d'infection à la Covid-19 ont pris fin le 28 février 2023.

Les personnes vulnérables répondant à l'un des critères de vulnérabilité définis par le [décret du 27 octobre 2022](#) pouvaient bénéficier de l'activité partielle (secteur privé) ou d'autorisation spéciale d'absence (secteur public) si elles étaient affectées à un poste de travail susceptible d'exposition à de fortes densités virales et ne pouvaient ni recourir totalement au télétravail, ni bénéficier de certaines mesures de protection renforcées sur leur lieu de travail.

UN SYMBOLE COMMUN POUR LES ASSOCIATIONS : LE RUBAN VERT



Les associations soutenant le don d'organes et de tissus se sont mises d'accord pour adopter un symbole commun, avec le soutien de l'Agence de la biomédecine et de la Fondation de l'Académie de médecine, qui prend dorénavant la forme d'un ruban vert. Ce symbole rappelle que nous sommes tous donneurs d'organes et la gratitude de la société à l'égard des donneurs.

La Caf va verser automatiquement certaines allocations

Publié le 22 mars 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Crédits : Léna Constantin - stock.adobe.com



De nombreuses aides de la Caisse d'allocations familiales (Caf) ne sont pas réclamées. Pour limiter ce non-recours, les démarches vont être simplifiées avec un versement « *à la source* » du Revenu de solidarité active (RSA), de la prime d'activité et de l'aide personnalisée au logement (APL). *Service-Public.fr* vous en dit plus sur le déploiement du dispositif.

Les prestations sociales non réclamées à la Caisse d'allocations familiales (Caf) représentent chaque année 10 milliards d'euros. Pour palier ce non-recours, le gouvernement annonce la mise en place d'un dispositif de demande simplifié, dans l'objectif d'un « *territoire zéro non-recours* », suite aux tests menés dans plusieurs départements en 2022.

Un Comité de coordination pour l'accès aux droits (COCOAD) a été créé pour sa mise en œuvre, réunissant élus locaux, caisses de sécurité sociale, mais aussi associations de solidarité et responsables d'administration.

Le dispositif doit porter dans un premier temps sur trois aides : le Revenu de solidarité active (RSA), la prime d'activité et l'aide personnalisée au logement. Cela représente 20 millions de personnes, soit 90 % des allocataires.

Une déclaration préremplie pour les allocataires

Pour simplifier les démarches des usagers, le principe est d'instaurer un modèle de déclaration préremplie, comme pour l'impôt sur le revenu, que la Caf adressera directement au bénéficiaire. Ce système peut s'appuyer sur les données collectées par le dispositif de ressources mensuelles (DRM) qui sert de base au calcul des allocations.

L'indication du montant net social sur le bulletin de salaire

Pour faciliter cette procédure de déclaration préremplie, une nouvelle ligne doit être intégrée sur le bulletin de salaire, mentionnant le **montant net social**, c'est-à-dire le montant servant de référence au calcul des prestations sociales.

Dès le mois d'avril 2023, le montant social net sera pris en compte dans le DRM afin qu'à l'horizon 2024, tout employeur soit en mesure de déclarer ce montant pour chaque salarié, à l'instar du revenu net imposable.

À noter : Le montant net social est le **revenu net après déduction de l'ensemble des prélèvements sociaux obligatoires**. Il permet aux allocataires d'être directement informés de leurs droits, sans avoir aucune démarche à effectuer.

UN SYMBOLE COMMUN POUR LES ASSOCIATIONS : LE RUBAN VERT



Les associations soutenant le don d'organes et de tissus se sont mises d'accord pour adopter un symbole commun, avec le soutien de l'Agence de la biomédecine et de la Fondation de l'Académie de médecine, qui prend dorénavant la forme d'un ruban vert.

Ce symbole rappelle que nous sommes tous donateurs d'organes et la gratitude de la société à l'égard des donateurs

Pollens : le point sur les risques allergiques

Publié le 30 mars 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)

Crédits : Contrechamps - stock.adobe.com



Rhinite, conjonctivite, asthme... Dans son bulletin du 29 mars 2023, le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) note la très forte présence des pollens de bouleau sur une grande partie du pays.

Comment se manifeste l'allergie aux pollens

Les pollens sont responsables de réactions allergiques appelées pollinoses au niveau des muqueuses respiratoires et oculaires. Plus rarement, des réactions cutanées comme l'eczéma ou l'urticaire peuvent se développer.

Les principales manifestations de l'allergie pollinique sont la rhinite allergique ou la rhino-conjonctivite allergique, souvent appelée « *rhume des foins* », bien que cette dernière appellation fasse plus particulièrement référence à l'allergie aux pollens de graminées et à l'asthme allergique.

Les gestes pour se protéger des pollens

- limiter l'exposition ;
- suivre son traitement ;
- consulter un médecin ou un allergologue en cas de symptômes ;
- rincer ses cheveux le soir ;
- aérer au moins 10 minutes par jour avant le lever et après le coucher du soleil ;
- éviter de faire sécher le linge à l'extérieur ;
- garder les vitres des voitures fermées ;
- éviter les activités sportives à l'extérieur qui entraînent une surexposition aux pollens.

La pollution atmosphérique peut exacerber les allergies aux pollens.

Le risque allergique prévisionnel est établi notamment à partir des quantités de pollens mesurées et des prévisions météorologiques.

À noter : Environ 20 % des enfants à partir de 9 ans et 30 % des adultes sont concernés par des allergies en France.

L'expo de Pierre-Yves le Strat: Itinéraire photographique d'une transplantation cardiaque.



Pierre-Yves Le Strat au centre en compagnie de quelques invités .

Bonjour à tous,

C'est avec un grand plaisir que j'ai pu assister hier soir à l'exposition photo de Mr Pierre Yves Le Strat, "Itinéraire photographique d'une transplantation cardiaque".

Verrissage touchant et représentatif du parcours d'une personne greffé.

Pierre Yves a su captiver par son objectif et où l'objectif fut de sensibiliser chacun à son prochain.

C'est en représentant de la Fédération Greffe Cœur Poumons et en qualité de vice-président de Cardio Greffe Île de France que j'ai présenté les missions et rôles de notre fédération et de l'association au public présent.

Convivialité, échange, écoute et bienveillance ont été les mots clefs tout au long de cette exposition.

La présentation et le discours de Pierre Yves a ému l'assistance en présence des élus de la mairie du 18ème arrondissement.

Malheureusement l'absence des médecins conviés à été regrettable.

C'est avec un grand enthousiasme que j'ai proposé une collaboration et un échange à Pierre Yves, afin qu'il puisse exposer lors du congrès de la FGCP Paris 2024 qui se tiendra à l'hôtel CAMPANILE PARIS 19ème arrondissement du 5 au 7 avril 2024.

Proposition de suite acceptée et les contacts avec les élus de la mairie du 18ème sont à établir.

Je transmets quelques photos prises de l'événement, dans l'attente de recevoir les clichés fait par le photographe du soir, qui nous seront envoyés ultérieurement.

Merci à Pierre Yves pour cette initiative et à Claire Macabiau, au président de la FGCP Thierry Gesson et à mon président d'association Henri Ferrat de m'avoir permis de participer à ce moment photographique et à la rencontre d'une personne qui a su donner vie à des photos nous faisant battre le cœur.

Jean-Robert Daris

Cardio Greffe Île de France

La recette light du mois proposée par Jean-Robert Vice Président de
Cardio-Greffes



Filet de Poisson à la vapeur sur lit de champignons et carottes à la
crème de coco

Pour 4 personnes: 4 filets de Colin D'alaska, ou de votre choix, 1 oignon, 1 citron, 2 gousses d'ail, 300 grs de champignons, 2 carottes, 1 cuillère à soupe d'huile d'olive, persil, poivre, herbes de provence, 20 cl de crème de coco (moins calorique que la crème fraîche).

- 1- Nettoyez (arêtes si besoin) vos filets de poisson
- 2- Mondez et émincez l'oignon et les gousses d'ail
- 3- Lavez vos légumes, carottes et champignons et coupez les en lamelles ou selon vos désirs
- 4- Faites revenir dans un récipient (sauteuse, faitout, casserole) à feu vif ail oignons carottes; Ajouter la cuillère d'huile d'olive, poivrer légèrement, laissez frémir 20mn en remuant constamment et en laissant suer votre garniture. Après 20 mn ajouter les champignons, les herbes de provence, bien mélanger le tout.
- 5- Pressez le citron et ajoutez la crème de coco 20 mn à feu doux.
- 6- 10 mn avant la fin, cuire vos filets de poisson à la vapeur, citronner et ajouter le persil haché finement cuire 6 mn

Dresser et Servir avec du riz

Cette recette est sans sel BON APPÉTIT Jean- Robert Darlis.

su- doku a vous de jouer : la grille est

composée de plusieurs carrés bleus. Chaque carré doit contenir les chiffres de 1 à 9. Chaque ligne ou colonne doit contenir également les chiffres de 1 à 9

les solutions à la fin du journal

8	6	7	1		9	5		
5		2		3				1
	3		5		4		7	
1	4						9	5
	2		8		6		1	
9				5		8		2
		3	4		1	9	5	6

	4	9	7					
			2	3	1			
						5	1	7
		4	1	6	7			
8	2	5				1	7	6
			5	2	8	9		
2	7	3						
			9	5	6			
					2	4	8	

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II						■				■	■	
III		■	■			■						
IV		■	■	■	■		■					
V								■				
VI									■		■	
VII		■	■	■	■							
VIII						■		■	■	■		
IX		■		■			■					
X												■
XI	■			■		■						
XII										■		

HORIZONTALEMENT : I- Qui dure longtemps, II- Fortement appliqué. Chez les Gnostiques esprit qui émane de l'intelligence éternelle, III- Symbole chimique de l'indium. Sert à marquer la liaison. Marchandise destinée à la consommation, IV- Comme un ver. Lac, V- A été mis à l'épreuve. Génie aérien qui symbolise l'air, le feu, la terre, VI- Résistance variable, VII- Fleuve de France. Petit édifice sur la voie publique, VIII- Principe odorant de la racine d'IRIS. Préposition, IX- Symbole chimique du Galium. Pas après, X- Hors du sens commun, XI- Symbole chimique de l'euporium (inversé). Chant funèbre chez les grecs et les romains, XII- Lieu de la tombe de Jacques Brel. Symbole chimique du sélénium.

VERTICALEMENT: 1-D'un lieu à un autre, 2- Plante aquatique. Article contracté (inversé), 3-Abréviation trinitrotoluène. Note. Effet de recul (inversé), 4- Ville du Pays- Bas. Quinzième lettre de l'alphabet, 5- Qui pousse l'animal à rechercher l'accouplement. Usages. Mesure de l'âge (inversé), 6- Qui se meurt avec rapidité (désordre). S'emploi pour encourager (inversé) - Poisson d'eau douce (désordre). Qui manque de saveur (désordre). Mesure de l'âge, 8- Fête. Symbole chimique du Titane. Vieille, 9-Temps que met la terre pour faire une révolution autour du soleil. Voitures fermées pour le transport des chevaux, 10- Poisson à dos gris (désordre). Ancienne ville d'Arménie, 11- Afrique Equatoriale Française (désordre). Œufs que le pou dépose, 12- Ce qui se produit. Pronom personnel

su- doku a vous de jouer : la grille est
 composée de plusieurs carrés bleus. Chaque carré doit contenir les
 chiffres de 1 à 9. Chaque ligne ou colonne doit contenir également les
 chiffres de 1 à 9

les solutions

8	6	7	1	4	9	5	2	3
3	1	4	2	6	5	7	8	9
5	9	2	7	3	8	4	6	1
6	3	9	5	1	4	2	7	8
1	4	8	3	2	7	6	9	5
7	2	5	8	9	6	3	1	4
9	7	1	6	5	3	8	4	2
4	5	6	9	8	2	1	3	7
2	8	3	4	7	1	9	5	6

1	4	9	7	8	5	3	6	2
6	5	7	2	3	1	8	4	9
3	8	2	6	4	9	5	1	7
9	3	4	1	6	7	2	5	8
8	2	5	4	9	3	1	7	6
7	6	1	5	2	8	9	3	4
2	7	3	8	1	4	6	9	5
4	1	8	9	5	6	7	2	3
5	9	6	3	7	2	4	8	1

Ont participé à la rédaction de ce numéro / Claire Macabiau / Martine Meurisse /
 Jean-Robert Darlis/ Henri Ferrat

Adresses utiles

Cardio-Greffes île de france

36 rue Petit 75019 Paris

Tél: 01 49 72 93 83

06 95 05 53 70

Président honoraire : Gérard Dubreuil

Président de L'association

Henri Ferrat

1 allée du docteur Calmette - 93260 Les Lilas

Tél : 06 95 05 53 70

henriferrat@free.fr

Vice président

Jean-Robert Darlis

Tél: 06 89 23 10 02

darlisjr@yahoo.fr

Trésorière

Claire Macabiau

2 square Raphael- Résidence Orsay 78150 Le Chesnay

Tél: 06 74 67 42 12

macabiau.claire@orange.fr

E-Mail cardio-greffes cardiogreffe@gmail.com

